



Finances

Budget 2025



Trois questions à Philippe Bonnin, maire de Chartres-de-Bretagne

► La ville perd d'importantes recettes fiscales. Quelles en sont les raisons ?

La commune de Chartres-de-Bretagne reste un cas parfaitement atypique, puisqu'elle tire 60% de ses recettes fiscales du foncier bâti économique. En 2023, la revalorisation moindre de ses bases (+1,1%) par rapport au foncier bâti résidentiel (+7,1%) a fragilisé notre collectivité. Ainsi, nos recettes fiscales ont été dépréciées de 407 000 €. Ce fut le 1^{er} choc budgétaire, alors que l'inflation faisait rage... La régression du potentiel économique chartrain est une véritable préoccupation pour nous et ce n'est pas la politique métropolitaine en matière d'industries, sujette à polémiques permanentes entre groupes politiques rennais, qui nous aide à passer cette délicate période. L'affaire Safran en est le parfait exemple¹. Pour ce budget 2025, nous perdons en recettes fiscales et dotations 122 000 € sur 8,9 millions d'€. Cette spirale de régression fiscale et budgétaire est sans égal depuis plus de 6 décennies. Fort heureusement, nous avons eu l'écoute des autorités préfectorales et des directions des finances publiques pour envisager l'avenir. Je les en remercie.

► Pour autant, le budget communal 2025 parvient à sanctuariser certains secteurs...

Alors que la cacophonie et l'absence de ligne claire règnent au sein de la coalition gouvernementale, que des régions et départements taillent à contrecœur dans leurs dépenses et déciment des pans entiers de leurs politiques publiques, nous cherchons à faire de la ville le dernier refuge de stabilité. Ne nous y trompons pas, c'est un réel "tour de force" budgétaire qui nous permet d'y parvenir, pour toutes les raisons que j'évoquais juste avant. C'est parce que la culture, les loisirs, l'éco-citoyenneté et le sport constituent le vrai ciment de notre "vivre ensemble" que nous nous efforçons de préserver leurs dotations. Pour autant, l'échelon communal, seul et privé de toute autonomie, ne pourra supporter indéfiniment cette action. Nous avons besoin d'une économie au service de tous, c'est-à-dire de notre société dans sa diversité, pour conduire des politiques sociales, environnementales et éducatives audacieuses. C'est notre grand défi pour la cohésion sociale.

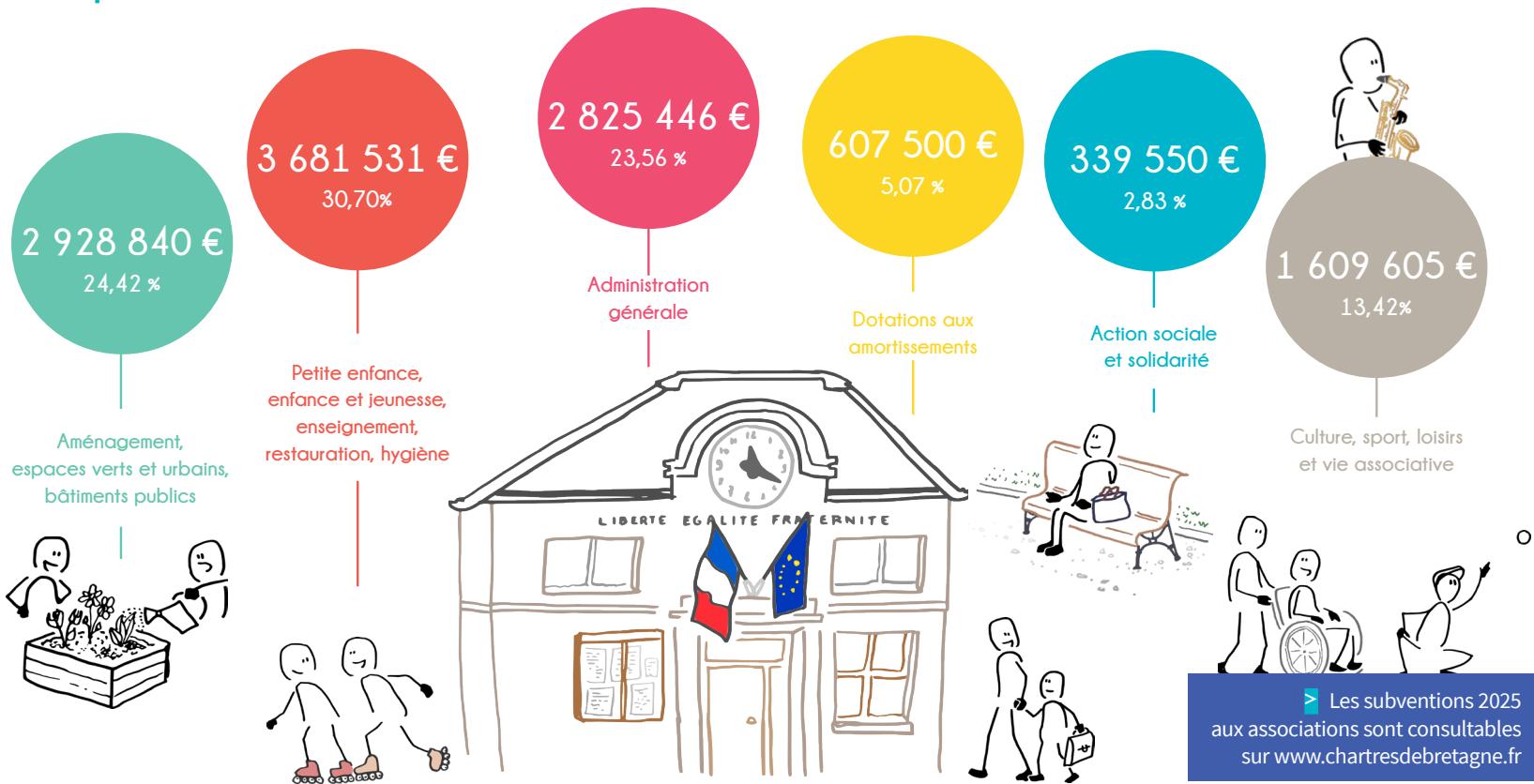
► Dans ce domaine, l'écocitoyenneté revêt une dimension toute particulière. Pourquoi ?

Les menaces directes qui pèsent sur notre environnement imposent de nous engager collectivement dans la transition écologique. A ce titre, la Maison Écocitoyenne en cours de construction près de l'Escale verte va déployer une dynamique d'économie circulaire sur notre territoire. Partager plutôt que posséder, réparer plutôt que jeter, collaborer plutôt que rivaliser : les ateliers qui préfigurent déjà la Maison Écocitoyenne sont prometteurs et créent un véritable élan. J'invite toutes les personnes qui ne l'ont pas encore fait à participer à un "repair café", à s'essayer à la fabrication numérique au Lab et à suivre les avancées de l'objethèque. Ces ateliers portent les germes d'une gestion responsable de nos ressources.

1. Le 23 avril, le Maire a été reçu par les dirigeants de Safran Airfoils à Gennevilliers. L'objet était entre autres de rappeler que leur nouvelle implantation était bien à Chartres-de-Bretagne et non pas à Rennes. Les débats politiques sont d'une toute autre nature, comme d'ailleurs la fiscalité et les soutiens que la commune apporte à l'industrie depuis 65 ans sous les municipalités d'A. Chatel puis de Ph. Bonnin.

Le fonctionnement : 11 992 472 €

Les dépenses de fonctionnement



La fiscalité

> Taxe foncière sur les propriétés bâties

36,50 %

> Taxe foncière sur les propriétés non bâties

24,85 %

> Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

12,28 %

La dette

> Encours de la dette au 1^{er} janvier 2025

3 040 000 €

> Encours de la dette par habitant

345 €

Encours moyen de dette/habitant pour les communes de taille équivalente : 743 €

> Ratio de désendettement

Moins de 3 ans

Si la Ville devait rembourser l'intégralité de ses emprunts, en y consacrant toutes ses ressources, elle y parviendrait en 3 ans. Les règles visant à limiter l'emprunt des collectivités imposent d'y parvenir en 11 à 13 ans maximum.

Les charges de personnel

> Les charges de personnel sont le principal poste de dépenses de la commune. Pour l'exercice 2024, les charges de personnel augmentent de 7,83 %, après une augmentation de 8,68 % en 2023. La masse salariale évolue d'abord de façon mécanique (avec la progression de carrière des 140 agent·es de la collectivité). Elle augmente aussi en raison de décisions gouvernementales qui ont modifié à la hausse des taux de cotisation liés à la retraite ou à la Sécurité sociale.

L'investissement : 9 251 091 €

L'investissement finance notamment les opérations destinées à valoriser le patrimoine de la ville. Il s'agit en particulier des opérations d'équipement comme les constructions ou les acquisitions de biens (terrains, mobilier, matériels...). La commune est dotée de nombreux équipements qui requièrent des rénovations et un entretien constant.

Zoom sur quelques opérations d'investissement

Les montants indiqués sont ceux inscrits au budget 2025. Ils ne reflètent pas le coût total de chaque réalisation, qui s'étale souvent sur deux ou trois exercices budgétaires successifs.

> Maison Ecocitoyenne

440 000 € en 2025

Coût total : 1 122 000 €

La Maison Eco-citoyenne sera un lieu ressource dédié à la transition écologique et à l'économie circulaire : mutualisation d'objets et/ou de matériaux, réemploi, allongement de la durée de vie des objets... Elle ouvrira au 1^{er} semestre 2026 à côté de l'Escale verte. La Maison Eco-citoyenne aura également vocation à être un lieu de vie sociale, de convivialité, d'échanges de pratiques et de savoir-faire entre habitant·es.



■ La Maison écocitoyenne vue du passage René Dumont

> Espace multisports Jeannie Longo

2 637 000 € en 2025

Coût total : 3 900 000 €

Sa construction est déjà bien avancée dans la ZAC des Portes de la Seiche ! Le futur espace multisports Jeannie Longo sera ouvert en fin d'année et permettra d'améliorer la pratique de nombreuses associations. Il occupera une surface de 2 000 m² dont près de 1 200 m² pour le plateau sportif. Elle ouvrira au second semestre 2025.

> Rénovations diverses

320 000 €

Avec 42 000 m² de bâtiments communaux construits essentiellement dans les années 70, les opérations de réhabilitation sont nombreuses. Cette année, la Ville poursuivra son programme de rénovation des bâtiments communaux : accessibilité, confort thermique, rafraîchissement... Parmi les rénovations notables : la Ferme des Peupliers sera dotée d'une nouvelle chaudière qui permettra sa mise en location toute l'année.



> Brigade mobile de gendarmerie

242 125 € en 2025

Coût total : 250 000 €

Située au 3 rue Saint-Anthème, face à la salle Victor Basch, la brigade mobile de gendarmerie sera construite en septembre 2025. Sur une surface de 70 m², ce bâtiment de plain-pied permettra d'accueillir le public et disposera d'un bureau individuel et d'un open space pour 4 personnes. Son intégration paysagère sera soignée, avec un bardage en bois douglas et la plantation de trois nouveaux arbres aux abords du site.

> Aménagements pour l'enfance et la jeunesse

737 000 € en 2025

Coût total : 1 585 000 €

La crèche déménagera de quelques mètres, en direction du Presbytère. Elle offrira 6 nouvelles places d'accueil à compter du 1^{er} semestre 2026.

78 000 €

Deux nouvelles aires de jeux, dont une aire inclusive au parc de loisirs, seront prochainement installées.

